

augmentation considérable des troubles au niveau de l'apprentissage et du comportement chez les enfants de l'école primaire. Parallèlement, les parents rencontrent de plus en plus de problèmes éducatifs avec leurs enfants à la maison. Le terme du handicap s'applique à un nombre croissant de troubles; la limite entre ce qui est considéré comme normal et ce qui est considéré comme non-normal s'effacent. Ainsi par exemple un enfant posant de graves problèmes de discipline dans une classe est moins bien toléré par l'enseignant qu'un enfant légèrement handicapé qui est gentil et tranquille. Ainsi donc le motif pour diriger l'enfant vers les structures de l'Education Différenciée est de plus en plus déterminé par la nécessité d'une prise en charge individualisée plutôt que de la profondeur du handicap (p. ex. bas niveau intellectuel...)

Tant que l'école ne changera pas ses méthodes radicalement, dans le sens d'une plus grande individualisation de l'enseignement, l'idée de l'intégration scolaire des enfants handicapés restera une illusion. Au contraire, l'école produira de plus en plus de handicapés!

En effet, dans les pays, où l'intégration scolaire des enfants handicapés est une réalité, à savoir les pays scandinaves et l'Italie, on a renoncé au redoublement, on a remplacé les notes numériques par un système d'évaluation verbal. Ainsi on a créé les conditions générales, indispensables à une politique d'individualisation de l'enseignement, permettant - entre autres - une meilleure intégration des enfants handicapés dans le système scolaire normal.

Suite à ces réformes portant sur l'ensemble du système scolaire, des dizaines de mesures peuvent être prises pour s'adapter au cas particulier que présente chaque enfant handicapé. Ces conditions ont été - du moins en partie - énumérées dans le rapport du comité national luxembourgeois pour l'année internationale du handicapé:

Citons pour exemple:

- développe,ent des expériences d'intégration en cours
- promotion du travail de spécialistes dans le cadre de ces projets

suite dans le bulletin N.53